

COMITÉ EXÉCUTIF

Baie-Comeau

999, rue Comtois
Baie-Comeau G5C 2A5
418 589-6353

Chicoutimi

73, rue Arthur-Hamel
Chicoutimi G7H 3M9
418 549-7702

Drummondville

455, boulevard St-Joseph
Bureau 101
Drummondville J2C 7B5
819 478-3481

Joliette

190, rue Montcalm
Joliette J6E 5G4
450 759-4142

Québec

155, boulevard Charest Est
Bureau 350
Québec G1K 3G6
418 647-5845

Rimouski

124, rue Ste-Marie
Rimouski G5L 4E3
418 740-1852

Rouyn-Noranda

243, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda J9X 1E8
819 917-3659

St-Hyacinthe

1177 avenue Després
Saint-Hyacinthe J2S 6L6
450 771-0642

Sherbrooke

180, côte de l'Acadie
Sherbrooke J1H 2T3
819 566-7668

Sorel-Tracy

815, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy J3R 1L1
450 743-5502

Montréal, le 10 février 2026

PAR COURRIER ET COURRIEL

**Aux présidentes et présidents des syndicats affiliés
Aux secrétaires des syndicats affiliés**

CONVOCATION – CONSEIL FÉDÉRAL 9, 10, 11 et 12 juin 2026

Camarades,

La présente est pour vous convoquer à la prochaine réunion du conseil fédéral de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN), du 9 au 12 juin 2026 à l'Hôtel Delta Sherbrooke-Centre des congrès, situé au 2685 rue King Ouest, Sherbrooke, Québec, J1L 1C1

Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel Delta au nom de la fédération. Les tarifs des chambres régulières sont d'environ 225\$. Le nombre de chambres étant limité, nous vous invitons à réserver rapidement. Vous trouverez un aide-mémoire et une liste de choses à faire à la fin de ce document.

Inscriptions, accueil des nouvelles et nouveaux délégué-es, ouverture

Les inscriptions se feront à compter de 8 h 30, le mardi 9 juin. Nous invitons les nouvelles et nouveaux délégué-es à participer à une réunion d'information sur la procédure et le déroulement de l'instance le mardi 9 juin, à 9 h. Le président procédera à **l'ouverture officielle du conseil fédéral à 10 h.**

À l'ordre du jour

En plus des points habituels comme le rapport du comité exécutif de la fédération, de la trésorerie, du comité de surveillance et la tenue des réunions de secteurs, il y aura élection au poste de secrétaire du secteur équipement-métal-électrique-aérospatial ainsi qu'à un poste au comité santé-sécurité. Le projet d'ordre du jour vous sera transmis avec la 2^e convocation au mois de mai.

Représentation

Il est important que tous les syndicats soient à jour dans le paiement de leurs cotisations syndicales mensuelles à la fédération, sinon ils ne pourront détenir de délégation officielle, comme stipulé à l'article 47.04 des statuts et règlements de la fédération :

(Article 47.04)

« Tout syndicat affilié ayant plus de deux (2) mois de retard dans le paiement de ses cotisations mensuelles et toutes autres redevances à toutes les organisations, soit le conseil central, la fédération et la confédération, ne peut avoir une délégation officielle au conseil fédéral, à moins d'une entente écrite avec le comité exécutif de la fédération sur les modalités de paiement de telles cotisations mensuelles en retard avant le début des congrès et des conseils fédéraux. »

Donc, pour détenir une délégation officielle, les syndicats doivent avoir payé les *per capita* du mois de mars 2026.

Il faut également noter que la représentation officielle des syndicats au conseil fédéral est la suivante :

(Article 47.02)

Tout syndicat affilié qui compte :

- Moins de cinquante (50) membres, a droit à un ou une (1) délégué-e
- Cinquante (50) membres ET moins de deux cents (200), a droit à deux (2) délégué-es
- Deux cents (200) membres ET plus, MAIS moins de trois cents (300), a droit à trois (3) délégué-es et ainsi de suite
- Une (1) nouvelle ou un (1) nouveau délégué-e devant être ajouté pour chaque tranche de cent (100) membres additionnelle ou fraction de ce nombre.

Votre délégation officielle vous sera transmise dans le prochain envoi du mois de mai (lettre de créance).

Frais

- 48.01 Les frais du conseil fédéral sont à la charge de la fédération.
- 48.02 Les dépenses et salaires des délégué-es sont remboursés selon les politiques adoptées par le congrès.
- 48.03 Les dépenses et salaires des membres du comité exécutif, des représentant-es et des secrétaires de secteurs, s'il y a lieu, sont payés par la fédération. Il en est de même pour les membres des comités, des formatrices et des formateurs dont la présence est requise par le comité exécutif.

Remboursement pour participation au conseil fédéral et au congrès de la FIM

- Pour les syndicats de moins de 350 membres, le remboursement d'une (1) personne par syndicat ; les dépenses d'hébergement, de repas (selon les barèmes de la CSN) et les salaires sont remboursés à 100 % par la FIM même si la personne est en congé programmé.
- Pour les syndicats de 350 à 699 membres, le remboursement de deux (2) personnes par syndicat ; les dépenses d'hébergement, de repas (selon les barèmes de la CSN) et les salaires sont remboursés à 100 % par la FIM même si la personne est en congé programmé.
- Pour les syndicats de 700 membres et plus, le remboursement de trois (3) personnes par syndicat ; les dépenses d'hébergement, de repas (selon les barèmes de la CSN) et les salaires sont remboursés à 100 % par la FIM même si la personne est en congé programmé.

La FIM rembourse proportionnellement aux présences enregistrées à l'instance (**feuille de présence signée à l'appui**) : les frais de repas, l'hébergement et les salaires en excluant le kilométrage. La FIM rembourse pour une ou un délégué-e par syndicat à partir du lieu de travail le taux de kilométrage des employé-es de bureau de la CSN. Pour avoir droit au remboursement, les délégué-es couverts par cette politique doivent remplir le formulaire de réclamations fourni par la FIM. Le calcul du nombre de membres pour être éligible à cette politique est basé sur la moyenne de cotisant-es des douze (12) mois précédant le conseil fédéral ou le congrès de la FIM. Un relevé de paie **récent** est nécessaire pour le remboursement du salaire ainsi qu'une pièce justificative pour les avantages sociaux.

Préinscription et lettres de créance à venir

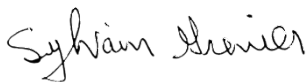
Les lettres de créance seront envoyées aux président-es au début du mois de mai. D'ici là, afin d'accélérer l'inscription, assurez-vous de mettre à jour la trésorerie du syndicat et de payer les *per capita* (mars 2026 doit être payé). C'est à ce moment que vous recevrez le nombre officiel de votre délégation permise.

Mise à jour des coordonnées

Afin de s'assurer que les coordonnées (adresses postales, courriels, téléphones, etc.) de votre syndicat (présidence, secrétariat, trésorerie, etc.) sont à jour, vérifiez que le présent envoi a été acheminé à l'adresse convenue. Si nécessaire, communiquer avec votre personne conseillère syndicale ou votre employé-e de bureau à la FIM pour demander une mise à jour.

Il est important que tous les syndicats participent à cette instance démocratique.

Recevez nos salutations les plus fraternelles.



Sylvain Grenier
Secrétaire -Trésorier

Afin d'accélérer le remboursement, il est important que les participant-es apportent leur relevé **récent** de paie au conseil fédéral. Le formulaire de réclamation salaire, avantages sociaux et dépenses peut être rempli sur place.

AIDE-MÉMOIRE

QUOI :	Conseil fédéral
QUAND :	9 au 12 juin 2026
OÙ (Conseil fédéral) :	Hôtel Delta Marriott Sherbrooke – 2685 rue King ouest, Sherbrooke, QC J1L1C1
HEURE :	Préinscription dès 8 h 30 et accueil des nouvelles et nouveaux à 9 h, mardi le 9 juin.
QUI :	Personnes déléguées pour votre syndicat (voir la lettre de créance qui sera envoyée à votre présidence au mois de mai)

Liste de choses à faire

- Communiquer avec l'hôtel pour réserver ma chambre
- Mettre à jour la trésorerie du syndicat et payer les *per capita* (mars 2026 doit être payé)
- Apporter un relevé de paie **récent**
- Calculer le nombre de kilomètres parcourus entre le lieu de travail et le lieu du conseil fédéral
- Si vous avez reçu cette correspondance à l'adresse désirée : rien à faire.
Dans le cas contraire : communiquer avec votre personne conseillère syndicale ou votre employé-e de bureau pour la mise à jour de vos coordonnées (syndicat, présidence, secrétariat, trésorerie, etc.).

Pour réserver une chambre au Delta Marriott

Voici le lien pour réserver en ligne : [Réservez votre tarif de groupe pour Conseil Fédéral CSN FIM Conseil](#)

Par téléphone 1-888-236-2427

Groupe : CSN FIM